

## Préavis Municipal No 51-2010 au Conseil communal de Cugy VD

Demande d'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 81'000.— pour l'extension de la conduite d'eau potable au Chemin de la Lisière.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le préavis municipal no. 51-2010 sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement d'un montant de Fr. 81'000.— (huitante et un mille) pour l'extension de la conduite d'eau potable au chemin de la Lisière.

### 1. Exposé des motifs

Le plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) de Cugy, qui a pour rôle de proposer des options d'amélioration et de développement de notre réseau, préconisait déjà, dans la version de 1992, de prolonger la conduite d'eau du chemin de la Lisière jusqu'à l'angle du chemin de la Combe.

Ces travaux, objet du présent préavis, constituent la deuxième étape d'un bouclage qui se prolongera, à terme, jusqu'au réservoir.

Pour rappel, la première étape a déjà été effectuée en 2008 ; elle concernait le tronçon compris entre le numéro 3 du chemin de la Lisière et le chemin de l'Abbaye, notamment pour alimenter deux habitations alors connectées sur des sources privées.

Précisons que les différents services seront contactés pour connaître leur intérêt à améliorer leurs réseaux respectifs en profitant de la fouille.

### 2. Détail des travaux

Pose d'une conduite d'eau en fonte, de 125 mm de diamètre, sur une longueur de 100 mètres,. Elle sera posée en bordure du chemin de la Lisière. Il n'est pas prévu de borne hydrante supplémentaire.

Par la même occasion, des tuyaux pour l'éclairage public, ainsi que 4 socles pour candélabres seront posés.

Deux sacs d'eau seront aménagés le long du chemin de la Lisière, pour améliorer la récupération de l'eau pluviale.

#### 2.1. Détail des coûts

Fournitures et matériel:	Fr. 12'000.00	
Génie civil	Fr. 66'000.00	
Honoraires	-	(Suivi par le technicien communal)
Divers	Fr. 3'000.00	
Total TVA comprise	Fr. 81'000.00	

Dans le prix des travaux de génie civil sont inclus :

- la fourniture et la poste des tuyaux en PE pour l'éclairage public	Fr. 1'550.00
- 4 socles de candélabre	Fr. 1'650.00
- Construction de 2 sacs d'eau pluviale avec grille	Fr. 3'200.00

Les conduites seront posées par nos collaborateurs.

## **2.2 Calendrier des travaux :**

Ces travaux sont prévus dans le courant 2010, en dehors des risques de gel.

## **3. Autorisations cantonales**

En date du 29 septembre 2009, le service de la consommation et des affaires vétérinaires (anciennement laboratoire cantonal) a approuvé le projet de la pose de cette nouvelle conduite au chemin de la Lisière, étape 2.

Quant à l'E.C.A (Etablissement Cantonal d'Assurances), c'est le 07 octobre 2009 qu'il a validé également le projet, annonçant par ailleurs l'octroi un subside de Fr. 10'500.--.

## **4. Conclusions**

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis municipal n° 51-2010 ;
- oui le rapport des commissions ad' hoc et des finances chargées d'étudier cet objet ;
- considérant que celui-ci est porté à l'ordre du jour.

Le Conseil communal de Cugy VD décide :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux décrits dans le présent préavis ;
- d'octroyer à la Municipalité un crédit de Fr. 81'000.— pour l'extension de la conduite d'eau potable au Chemin de la Lisière ;
- de financer ces travaux par la trésorerie courante ;
- d'amortir ces travaux sur 10 ans.

Adopté en séance de Municipalité le 2 février 2010.

LA MUNICIPALITE